



Parti socialiste
jurassien

Question écrite n° 2868

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Globaz SA : quel avenir ?

En date du 3 décembre dernier, la presse régionale nous informait que la société Globaz SA, basée au Noirmont, changeait de gouvernance. En effet, la Caisse de compensation du Jura a réduit sa participation à 10 % du capital de la société alors qu'elle était jusqu'à lors l'actionnaire majoritaire.

Ce désengagement se fait au profit de plusieurs caisses AVS (Fédération des entreprises romandes, Fédération patronale vaudoise et la Chambre vaudoise de commerce et de l'industrie) qui deviennent majoritaires à hauteur de 62,3 %.

Ces changements, s'ils ont en premier lieu comme but de permettre des investissements, peuvent néanmoins questionner à plus d'un titre. Tout d'abord concernant la localisation de la société jurassienne. Ensuite concernant le projet de partenariat avec l'Etat jurassien qui souhaite créer une société anonyme dans le domaine informatique.

Aussi, nous demandons au Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :

- 1) Est-ce que le Gouvernement a des garanties solides quant à la pérennisation de la société Globaz SA sur le site du Noirmont ?**
- 2) Est-ce que le projet mis en consultation par le Gouvernement relatif à un partenariat avec la société Globaz SA sera modifié ?**
- 3) Est-ce que le Gouvernement considère comme correct de mettre un projet en consultation alors que les éléments de ladite consultation changent au terme de celle-ci ?**
- 4) Est-ce que le Gouvernement est conscient du fait que les changements dans le capital-actions de la société Globaz SA sont de nature à changer le soutien politique à son projet de société informatique ?**

D'avance, nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Le responsable :


Loïc Dobler


Delémont, le 21 décembre 2016

